Charte des valeurs

du personnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

SAPEURS POMPIERS
Ille & Vilaine

Préambule

« Dans tout projet d'établissement, la dimension des relations humaines, sociales et professionnelles est primordiale pour atteindre les objectifs qui rassemblent. Cette charte s'inscrit dans la dynamique du projet stratégique 2009/2014 adopté par le Conseil d'administration du SDIS du 8 janvier 2009 et doit éminemment aider à la réalisation harmonieuse des désirs d'avenir de toutes et de tous ».

Le Président du Conseil d'administration du SDIS

Les hommes et les femmes, sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, personnels administratifs et techniques, du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Ille-et-Vilaine concourent **ensemble** à la protection des personnes, des biens et de l'environnement de notre **département**.

Acteurs majeurs de la sécurité civile, ils participent activement à la construction d'une société plus **solidaire**, **durable** et **équilibrée**.

Le personnel du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Ille-et-Vilaine est porteur d'un ensemble de valeurs qui donnent sens à sa mission de service public. Cette charte a été rédigée par les différents représentants du personnel du SDIS dans un souci d'ouverture et de dialogue.

Les hommes et les femmes du SDIS d'Ille-et-Vilaine concourent ensemble à la protection des personnes, des biens et de l'environnement de notre département.

AU SERVICE DES CITOYENS

Le personnel du SDIS assure en toute légalité ses missions de sécurité civile à l'échelon départemental. Il fait preuve d'impartialité et de neutralité conformément à l'esprit des lois de la République. Il réaffirme son attachement aux principes :

- de laïcité et d'égalité des citoyens devant le service public. Chaque citoyen à droit à la même considération et au même respect.
- de continuité et de gratuité du service public pour que chacun puisse, en tout temps et en tout lieu, bénéficier d'une réponse opérationnelle adaptée à la nature de l'accident ou du risque auquel il est confronté.

Le personnel du SDIS d'Ille-et-Vilaine réaffirme son attachement aux principes de laïcité, d'égalité, de continuité et de gratuité du service public.

RESPECT DE LA PERSONNE

Les missions de secours aux personnes représentent aujourd'hui l'essentiel de l'activité opérationnelle du SDIS. Les sapeurs-pompiers n'apportent pas simplement une réponse technique à l'urgence et à la gestion du risque. Par leur courtoisie, leur discrétion, leur tolérance et leur sens de l'écoute, ils montrent leur attachement à la personne humaine. Le respect de l'intégrité physique et psychologique de la personne constitue une valeur forte du personnel du SDIS d'Ille-et-Vilaine.

Le respect de l'intégrité physique et psychologique de la personne constitue une valeur forte du personnel du SDIS d'Ille-et-Vilaine.

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE

À travers ses missions de service public, le personnel du SDIS met en œuvre des principes de solidarité. Il fait preuve d'altruisme et manifeste son engagement au service de la collectivité. Par leur proximité, les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels renouent chaque jour le lien avec la population, notamment avec les exclus et les populations les plus fragilisées. Par sa présence dans chacun des territoires du département, le SDIS participe à la construction de l'équilibre territorial et à la diffusion d'une culture de sécurité civile.

Le personnel du SDIS d'Ille-et-Vilaine fait preuve d'altruisme et manifeste son engagement au service de la collectivité.

POUR UNE SOCIÉTÉ DURABLE

Par ses missions de prévention des risques technologiques, de lutte contre les pollutions des cours d'eaux et les feux de forêts, de sauvegarde du littoral..., le personnel du SDIS participe à la protection de l'environnement, à la défense du patrimoine naturel et historique, à la préservation de la bio-diversité de notre département. Il apporte son concours à la construction d'une société durable plus respectueuse de la planète et des générations futures. Le personnel du SDIS se montre soucieux de limiter l'impact de son activité sur l'environnement. Il cherche à promouvoir les produits et les solutions techniques les plus respectueuses de l'environnement, à limiter les gaspillages et à réduire son empreinte carbone sans toutefois nuire au bon déroulement de ses missions et à la qualité de son action.

Le personnel du SDIS apporte son concours à la construction d'une société durable plus respectueuse de la planète et des générations futures.

UNE ÉNERGIE AU SERVICE DE LA QUALITÉ

Pour mener à bien ses missions, le personnel du SDIS fait preuve d'une très grande exigence professionnelle. Il est à la recherche permanente de la performance et de la qualité.
Seule une organisation rigoureuse et efficace peut apporter une réponse opérationnelle appropriée. L'énergie, le courage, la motivation, l'investissement personnel, voire la passion sont des qualités essentielles pour répondre à cette très forte exigence professionnelle. La recherche de la performance suppose aussi une gestion efficiente de l'argent public. Le personnel est redevable vis-à-vis des contribuables de la bonne gestion des crédits alloués au SDIS.

Le personnel du SDIS est à la recherche permanente de la performance et de la qualité.

UN ESPRIT D'OUVERTURE ET D'INNOVATION

La qualité du service rendu à la population suppose un esprit d'ouverture et une grande capacité d'adaptation pour faire face à la diversité des situations et à l'émergence de nouveaux risques. Le SDIS se doit d'être aussi un lieu d'innovation (technique opérationnelle, managériale….) toujours tendu vers cette exigence d'efficacité.

Le SDIS, un lieu d'innovation tendu vers une exigence d'efficacité.

ORGANISATION ET EXEMPLARITÉ

Pour mener à bien ses missions, le SDIS s'appuie sur une organisation structurée et hiérarchisée dont dépend l'efficacité opérationnelle. Le personnel du SDIS fait preuve de responsabilité, d'exemplarité, de probité, de discrétion et d'un devoir de réserve. Par sa rigueur, il entretient l'image de la profession et affermit le lien avec la population.

Pour mener à bien ses missions, le SDIS s'appuie sur une organisation structurée et hiérarchisée dont dépend l'efficacité opérationnelle.

TRANSPARENCE ET PÉDAGOGIE DE LA DÉCISION

Le personnel du SDIS est attaché au principe de justice et d'équité au sein du service.
Le bon fonctionnement des organes paritaires concourt au respect de ces principes et à la qualité du service. Dans cet esprit, un souci de transparence et de pédagogie doit animer chaque instance décisionnelle.

Le personnel est attaché au principe de justice et d'équité au sein du SDIS d'Ille-et-Vilaine.

BIEN-ÊTRE ET RESPECT MUTUEL

Au sein du SDIS d'Ille-et-Vilaine, chacun doit pouvoir trouver dans son engagement au service des autres et dans son activité une source d'épanouissement personnel. L'efficacité d'une organisation repose aussi largement sur le bien-être, la sérénité et la capacité d'initiative de chacun. L'épanouissement personnel passe par l'écoute, le dialogue, la confiance et le respect mutuel.

Chacun doit pouvoir trouver dans son engagement au service des autres et dans son activité une source d'épanouissement personnel.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRE

Le personnel du SDIS est attaché aux valeurs de partage, de solidarité, de fraternité et d'esprit d'équipe qui appartiennent à la tradition des sapeurs-pompiers. L'esprit d'équipe est source de cohésion nécessaire à la bonne conduite de l'activité opérationnelle. La diversité des statuts et des cultures professionnels - sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, personnels administratifs et techniques - est une richesse qui doit être valorisée.

Le personnel du SDIS est attaché aux valeurs de partage, de solidarité, de fraternité et d'esprit d'équipe.

SDIS d'Ille-et-Vilaine - 2 rue du Moulin de Joué - BP 80127 - 35701 Rennes Cedex 7 - Tél : 02 99 87 65 43

NOUVELLE NORME - 402149 / Crédits photos : SDIS 35